

Située à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke, la Ville de Granby profite d'un positionnement géographique stratégique. Elle offre un milieu de vie accueillant avec ses quelque 70 000 citoyennes et citoyens, notamment par ses nombreux espaces verts, ses pistes cyclables, sa vie culturelle en effervescence ainsi que ses festivals.

- Titre d'emploi :** Intervenante ou intervenant en médiation social
- Service :** Service des loisirs, de la culture et du développement social
- Statut de l'emploi :** Poste cadre contractuel – temps plein (1 an)
- Période d'affichage :** 28 mars au 18 avril 2023

Sous la supervision de la conseillère ou du conseiller au développement social, vous intervenez auprès des personnes en situation de vulnérabilité et/ou d'itinérance avec une approche axée sur la réduction des méfaits, dans le respect et l'ouverture. Vous tentez, par différents moyens, de favoriser la cohabitation sociale et d'identifier les enjeux liés au partage et à l'occupation des espaces publics. Vous offrez de l'écoute, du soutien et de l'accompagnement aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux personnes en situation de vulnérabilité et/ou d'itinérance afin de favoriser une meilleure communication et d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous. Vous accomplissez toute autre tâche connexe à ses devoirs et responsabilités.

Exigences du poste

- Détenir un baccalauréat en travail social ou en service social ou dans un domaine connexe ou répondre aux exigences de scolarité de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec ;
- Justifier environ 1 an d'expérience auprès d'une clientèle vulnérable ;
- Être en mesure d'effectuer une évaluation du fonctionnement social d'une personne pour faire une intervention appropriée ;
- Posséder une grande habileté en communication (verbale et écrite) ;
- Être en mesure de s'adapter rapidement, se montrer flexible, gérer les priorités et l'ambiguïté ;
- Maîtriser les logiciels de la Suite Office (Outlook, Word et Excel).

La semaine régulière de travail à ce poste est de 35 heures par semaine avec un horaire de **4.5 jours** (termine à 12h30 le vendredi) et possibilité de **télétravail**.

La rémunération annuelle, basée sur l'échelle salariale en vigueur en 2023, s'échelonne entre 64 690\$ et 78 946\$ en fonction de la politique régissant le personnel cadre de la Ville.

Vous avez le goût de relever un nouveau défi? Vous pouvez créer votre profil de candidature et postuler en ligne d'ici la date de fin de l'affichage. La Ville de Granby remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.